

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 14

Artikel: Le vinaigre des quatre voleurs
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178821>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ment d'épaules imperceptible, et tournant à peine la tête, il l'indiqua de l'œil, plutôt qu'il ne la montra, à son voisin le plus rapproché, et grommela dans son patois quelques mots goguenards sur la *mère au nageur*. Il n'y mit pas précisément de malveillance; mais les innovations n'étaient pas son fait; il entendait que les choses marchassent comme elles avaient toujours marché, et depuis que Joseph, une jeune homme qui n'avait pas encore de barbe au menton, avait réussi à introduire parmi les flotteurs un usage nouveau, il n'en parlait plus que sur ce ton-là. Rose-Tonie était trop loin pour l'entendre; mais leurs yeux s'étaient rencontrés, et elle s'arrêta brusquement. Cet homme lui causait une impression indéfinissable. Non-seulement il l'avait blessée par la dureté de ses réprimandes; mais il lui faisait peur. Le mauvais génie de l'entonnoir, quand elle le voyait dans ses cauchemars, avait un regard tout semblable, un petit œil clair, pétillant, qui surveillait tout autour sans avoir l'air de regarder, et dont il n'y avait pas moyen de se cacher. Elle restait là, clouée sur place, et elle y serait restée longtemps si Joseph n'était pas accouru. Le flotteur en chef vint à eux. C'était une brave homme, et il eut pitié de Rose-Tonie; il promit que Joseph serait toujours auprès de lui, qu'il le surveillerait comme son enfant, et ne l'emploierait jamais où il y aurait du péril. Puis, voyant les larmes de Rose-Tonie, qui disait qu'elle ne pouvait pas attendre jusqu'au samedi et qu'elle reviendrait tous les jours, il se laissa toucher tout de bon, et de lui-même il offrit à Joseph de quitter l'ouvrage chaque soir à cinq heures, pour ne le reprendre que le lendemain à six, ce qui lui permettrait d'aller coucher au vallon. A demi calmée, Rose-Tonie passa le reste de la journée dans la compagnie des flotteurs, mais en ayant soin de se tenir aussi loin que possible de Marc-Antoine. Elle voulait voir de ses yeux comment on s'y prenait; surtout elle voulait emmener Joseph. Comme le Trient n'avait pas encore beaucoup grossi, et qu'au point où l'on travaillait, c'est-à-dire à la naissance des gorges, le lit en est moins encaissé, ce genre de travail ne lui parut pas aussi terrible qu'elle se l'était imaginé. Le soir, quand elle reprit le chemin du vallon de Gueuroz, elle était presque tranquille: il est vrai que Joseph la suivait.

Le mardi, elle fut sensiblement plus calme, et les voisins, que son absence de la veille avait fort alarmés, firent de leur mieux pour l'entretenir dans ces bonnes dispositions. Vers le soir pourtant, sept heures sonnées, et Joseph n'arrivant pas encore, elle retomba dans ses noires pensées. Elle partit de nouveau, mais à peine avait-elle cheminé jusqu'au premier détour du sentier que Joseph accourait.

Pendant quinze jours, Joseph revint régulièrement un peu après le soleil couché, et repartit chaque matin avant quatre heures. Encore un jour, deux au plus, et toute la flottée serait au Rhône. Il eût été malade à la mort que Rose-Tonie n'eût pas prié avec plus d'ardeur pour hâter l'heure de sa guérison. Ce serait sa première et sa dernière flottée. Les affaires avaient un peu repris en Valais, et tout faisait espérer qu'il n'aurait plus besoin de descendre dans la gorge.

Mais c'est au port qu'échouent les navires. On n'avait plus qu'une petite journée de travail. Un tas de bois était pris entre deux rocs, un peu au-dessus du point où s'arrête aujourd'hui la galerie destinée aux touristes. Une matinée devait suffire pour le remettre à l'eau, et en disposant plus bas une file d'ouvriers, pour empêcher tout entassement nouveau, on devait avoir fini de bonne heure dans l'après-midi. Il fut décidé, d'un commun accord, qu'on ne dînerait qu'après la besogne terminée, et lorsqu'on aurait le cœur net. Ce dîner, comme il arrive parfois, après une flottée réussie, devait être une espèce de festival. Il est entendu que ce jour-là l'entrepreneur paie à boire et régale son monde: cela rentre dans les frais généraux. Or la flottée ayant été des plus fortes, puisqu'on avait, en quinze jours, lancé au Rhône plus de deux mille toises de bois, on pouvait espérer que le festival serait brillant. L'entrepreneur l'avait compris, et un jambon de taille, du pain blanc, du fromage gras, plusieurs barils de vin, de deux ou trois pots chacun, attendaient, cachés dans un trou de rocher, que les ouvriers vinsent leur faire honneur. Toutefois, la coutume exigeait que l'on commençât par la polenta, et que toutes ces richesses ne parussent qu'ensuite, comme un second repas tombé du ciel.

On se mit à l'œuvre de grand matin, et les plus paresseux se

montrèrent pleins de zèle et de bonne volonté. Sur les midi, ou un peu plus tard, le tas de bois que l'on dégageait, tirant à sa fin, le flotteur en chef songea à faire préparer la polenta, et comme le travail commençait à exiger quelque prudence, il se souvint de sa promesse à Rose-Tonie, et nomma Joseph cuisinier. Il pleuvait, de sorte que l'on choisit pour salle à manger une excavation profonde, dont le sol sablonneux s'élevait au-dessus de l'eau, et qui avait l'avantage d'être attenante à la cachette aux provisions. Il faisait froid pour la saison; le courant d'air de la gorge était vif et pénétrant; aussi Joseph alluma-t-il un grand feu, au moyen de quelques sapins rabougris qui végétaient contre les rochers, et la polenta se trouva bouillante, lorsque, le dernier tronç mis en route, les flotteurs vinrent s'établir autour du brasier et y former leur joyeux cercle.

Jamais repas ne fut plus animé. Au second service, tous les fronts se déridèrent, et les échos de cette sombre caverne retentirent de bruyants éclats de joie. L'*Ancien* fut admirable. Pauvre comme il l'était, il ne buvait en temps ordinaire ni vin ni liqueurs; c'étaient ses grands jours. La perspective d'avoir à suivre encore le chemin de planches, était le moindre de ses soucis. Depuis plus de cinquante ans qu'il descendait dans la gorge, il n'avait jamais bronché; quand la tête n'y était plus, les pieds se tiraient d'affaire par routine, et il prétendait que les ivrognes ne font de zig-zag que là où il y a de la place pour en faire. Chacun fit de son mieux pour l'exciter: on savait que quand il avait passé un certain nombre de verres, il devenait tout à fait bon enfant, et que c'étaient alors des récits sans fin, de longues histoires du temps passé, et des merveilleuses flottées d'autrefois. A vrai dire, on les avait entendues cent fois; mais c'étaient les histoires de circonstance, et on les redemandait toujours: d'ailleurs, à la montagne, les esprits sont naïfs; on n'y a pas, comme à la plaine, un éternel besoin de changement, et les histoires y mettent du temps à s'user.

(La suite au prochain numéro.)

Le vinaigre des quatre voleurs.

Nos lecteurs ont tous entendu parler du fameux *vinaigre des quatre voleurs*, et peut-être se sont-ils souvent demandé quelle pouvait être l'origine de cette appellation bizarre.

Voici la légende qu'on raconte à ce sujet:

En 1720, au plus fort de la peste de Marseille, quatre hommes se faisaient remarquer par leur dévouement et leur courage; ils semblaient vouloir lutter d'héroïsme avec Monseigneur de Belzunce. Seulement, tandis que le saint prélat arrivait invariablement chez les malades les poches pleines et s'en retournait les poches vides, ses quatre émules, au contraire, arrivaient les poches vides et s'en retournait les poches pleines. D'où venait cette différence? Il ne fallut pas grands frais d'imagination pour en deviner la cause: c'étaient des voleurs! On instruisit leur procès, et comme les circonstances atténuantes n'étaient pas encore inventées en ces temps primitifs, ils furent condamnés à être pendus. Trois déjà avaient subi leur peine, et le quatrième allait avoir son tour, lorsqu'on lui accorda un sursis sur sa demande de faire une communication importante. Il déclara que s'ils avaient pu braver impunément la contagion, c'était grâce à un certain préservatif qu'il ferait connaître à la condition qu'on lui garantirait la vie sauve. Cette condition acceptée, il indiqua la recette de ce vinaigre qui, aujourd'hui encore, s'appelle *vinaigre des quatre voleurs*, en souvenir des honnêtes industriels qui l'ont inventé.

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.